

# Compte rendu du conseil d'UFR du 18 septembre 2014

Compte-rendu non officiel réalisé par les élus « collégialité et transparence »

## 1. Approbation du CR du conseil du 8 septembre

## 2. Bilan du nouveau dispositif de MCC (modalités de contrôles continus)

Bilan chiffré présenté par B. Montigny

Globalement les résultats sont meilleurs dans les filières qui ont généralisé le CC ; dispositif bien perçu par les étudiants.

Quelques complications au niveau organisation (pour les étudiants disposant du RSE).

- augmentation de la charge de travail d'organisation
- la question de l'anonymat des copies est à l'étude.
- la seconde session est concentrée sur 6 jours ; à renouveler.
- attention à ce que les convocations aux sessions n'oublient personne ; des difficultés de paramétrages des listes d'étudiants(à voir avec les services centraux).

Le soutien sur les UE du premier semestre est apprécié... mais peut être trop tard pour les étudiants ; voir si ce soutien peut être anticipé juste après les résultats du S1.

Le CC va toucher plus de filières ; évolutions à venir.

- le soutien intensif (avant la session de rattrapage) représente environ 400h (hors maquette) grâce à une enveloppe spécifique ; l'UFR demande qu'elle soit reconduite pour l'année à venir ( avec une centaine d'heures plus tôt dans l'année, au cours du deuxième semestre et non seulement dans une semaine intensive).
- la note de la session de rattrapage pourrait-elle être seulement supérieure ou égale à la note initiale ? avis négatif du conseil. Il est précisé que « **la note de session de rattrapage se substitue à la note de la première session** ».
- l'organisation du tutorat rencontre des difficultés : motiver des tuteurs & identifier les étudiants pouvant disposer du tutorat. Il faut que les responsables pédagogiques soient plus impliqués dans le processus.
- Règles en matière de défaillance: « toute absence non justifiée entraîne la défaillance » rappelle A. Boutault, la justification doit parvenir au plus tard 8 jours après l'absence. Rappeler aussi comment sont traitées les absences justifiées ; **en cas d'absence justifiée à une épreuve de CC (voire de TP), une épreuve de substitution éventuelle sera proposée**. Il est rappelé que la présence en TD et TP est obligatoire.

Convocation aux épreuves de CC : affichage + par liste de diffusion qui vaut convocation. Envoi d'une convocation obligatoire pour les étudiants RSE (à fournir à l'employeur).

Un examen écrit ou oral est à prévoir pour eux en cas d'absence à un CC.

## 3. Rentrée 2014

Effectifs stables avec 15 étudiants en plus en 2014 sur l'UFR, de nombreuses inscriptions en L1 (en particulier en maths/info/physique/chimie). Une sensible diminution des doctorants et HDR.

Débat sur les capacités d'accueil de l'UFR car les effectifs sont « au-delà du raisonnable » en L1SV; ce sera à l'ODJ du prochain conseil.

Locaux: la reprise des canalisations du bâtiment IRBI est en cours.

Postes à venir : 7 départs à la retraite. Situation budgétaire très critique au niveau de l'université (due en particulier au Glissement Vieillesse Technicité, coût :+ 1 million d'euros cette année) la direction de l'université a décidé qu'un certain nombre d'emplois sont soit gelés soit repris. Sur l'UFR sciences, 1 sera retenu par l'université et 2 voire 3 seront gelés : seraient ouverts les deux postes PR (math 25 et 26), un poste PR (66-68) et un poste d'anglais (PRAG/PRCE). A confirmer devant les différents conseils centraux de l'université.

### **Mobilité Erasmus**

Cela concerne les collègues de l'UFR qui préparent la mobilité d'étudiants et de collègues. Une candidature :

Catherine Belzung a demandé une mobilité pour Milan pour organiser les enseignements du master neurosciences.

Avis favorable avec deux abstentions.

**L'élection assesseurs étudiants** est reportée, trop peu d'étudiants présents.

### **Questions diverses**

Options à très faibles effectifs, en particulier en licence. Il n'est pas possible d'ouvrir une option pour une poignée d'étudiants (et un très petit % d'étudiants de la filière concernée). Plusieurs départements ont modifié de leur propre initiative leur offre de formation en conséquence. Par ailleurs une UE est concernée en L2SV, une autre en M1 mais avec des enjeux différents où il est recommandé d'adapter les modalités d'enseignement. Il est rappelé que les départements n'ont pas la possibilité de « financer » sur leurs crédits pédagogiques des heures d'enseignements.

**Calendrier à venir des conseils d'UFR** : 6 oct, 11 déc, 20 janvier, 12 mars, 16 avril, 21 mai et 2 juillet

**Fête de la Science** : Jean-Claude Soret présente des interventions de collègues de l'UFR pour la fête à venir deux vendredi après-midi le 3 et le 10 octobre sur le thème : la cristallographie. J. Fabbri souligne que l'UFR a été partiellement entendue et voit sa place scientifique reconnue dans le programme diffusé au public.

À signaler l'opération « Sciences en marche », une caravane qui veut attirer l'attention du gouvernement sur l'enseignement supérieur et la recherche (passage à Tours les 11 et 12 octobre prochain). Message de soutien de l'UFR :

Le conseil de l'UFR du 18 septembre 2014, apporte son soutien à l'action nationale «Sciences en marche» et à son passage à Tours et Blois les 11 et 12 octobre prochains.

Le Conseil approuve les grandes orientations définies par «Sciences en marche » en vue de sortir de la crise profonde que traversent l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) : recrutements taris, précarité croissante, diminution du nombre de thèses soutenues.

Il y a urgence à soutenir l'emploi scientifique à tous les niveaux de l'ESR et à renforcer les crédits de base des laboratoires et des universités. Reconnaître le doctorat dans les conventions collectives et faciliter l'emploi des docteurs et la diffusion de la culture scientifique doit y concourir.